

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:
Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

14521 - Débarrasser la literie des traces souillées d'un acte sexuel

question

Je viens de me marier et il m'arrive de folâtrer avec ma femme au lit et il s'ensuit l'écoulement de liquides sexuels. Ma question est celle-ci : faut-il changer la literie chaque fois que cela arrive ? Nous la changeons effectivement. Mais notre problème est que nous vivons dans un foyer familial dans lequel se trouvent mes parents et frères et il m'est difficile de changer la literie en permanence pour la laver. Faut-il changer la literie chaque fois qu'elle est souillée ? Est-il nécessaire pour lui (ou pour elle) de se laver ou de faire des ablutions pour redevenir propre ?

la réponse favorite

Louange à Allah

Si le liquide qui a souillé le lit à cause de la folâtrerie est du sperme non mélangée avec d'autres sécrétions, il n'est pas nécessaire de laver la literie parce que le sperme est jugé propre d'après l'avis le plus juste.

Si le liquide répandu sur le lit est du madhy ou d'autres sécrétions émanant du sexe de l'un des partenaires, il faut limiter le lavage au point touché par la souillure parce que ces sécrétions sont jugées sales.

Quant à la prise du bain, elle s'impose en deux cas :

Le premier consiste dans l'effectivité d'un acte sexuel consistant à introduire le pénis dans le vagin même si cela n'entraînait pas l'éjaculation. Dans ce cas, le bain rituel s'impose au couple en vertu de la parole du Prophète (bénédictio et salut soient sur lui) : **S'il s'assit enter ses quatre organes (les cuisses et les mains et s'il y a contact direct entre les deux sexes, la prise du bain**

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

rituel s'impose (rapporté par al-Boukhari, 291 et par Mouslim, 349). Une des versions de ce dernier ajoute (même en l'absence d'éjaculation).

Le deuxième consiste dans l'éjaculation sans contact sexuel. Si l'un des partenaires éjacule, il doit prendre un bain rituel, compte tenu de la parole du Très Haut : **Et si vous êtes pollués "jounoub", alors purifiez- vous (par un bain.** (Coran, 5 : 6).

La prise du bain s'impose en cas d'éjaculation, même sans contact sexuel, comme elle s'impose en cas de contact sexuel, même sans éjaculation. Allah est le garant de l'assistance.